

BILAN DE COMPETENCES APPROFONDI

Formation éligible au CPF

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail ou téléphone

TARIF

2000 € net de taxes

FINANCEMENT possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO ou Pôle emploi

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité

DATES : entrées et sorties permanentes

CONTACT

Angélique LEVEQUE
Tél : 06.46.54.35.28
contact@capalliance-conseil.com
capalliance-conseil.com

Vous aimeriez changer de vie et être plus épanoui ?
Le bilan des compétences approfondi permet de prendre le temps d'explorer la connaissance de soi, d'évaluer ses potentialités, ses axes de progression et d'identifier un projet professionnel ou un projet de vie. Vous bénéficierez également d'un coaching personnalité pour avancer dans la réflexion de votre projet, travailler sur vos blocages et vous mettre en action.

Les objectifs pédagogiques du bilan

Analyser ses compétences professionnelles en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être

Découvrir sa personnalité et explorer ses potentialités, ses atouts et talents particuliers

Elaborer un projet professionnel ou un projet de formation en adéquation avec le marché de l'emploi et ses aspirations profondes

Etre coaché dans la mise en œuvre du projet

Public visé

Tout public

Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis

La durée du bilan

La durée est de 24 heures dont 16 heures d'entretiens à distance ou en modalité mixte (distanciel/présentiel) et se répartit le plus souvent sur 8 à 16 semaines à raison d'une séance de 2 heures hebdomadaire en moyenne.

3 séances de coaching d'une heure incluses dans l'offre

Organisation et déroulement du bilan de compétences

Le bilan de compétences comprend 3 grandes phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins et objectifs du bénéficiaire.

➤ Phase 1 : phase préliminaire

S'assurer du consentement libre et éclairé du bénéficiaire

Recueillir les besoins et les attentes du bénéficiaire

Informers le bénéficiaire sur le contenu du bilan, la durée, les moyens pédagogiques mis en œuvre

Etablir un devis personnalisé ou convention de formation et un calendrier prévisionnel de rendez-vous

➤ **Phase 2 : Phase d'investigation**

Analyse du parcours personnel et professionnel : formation initiale et continue, expérience professionnelle et extraprofessionnelle

Exploration des centres d'intérêts, sources de motivation, valeurs professionnelles et traits de personnalité

Investigation des compétences métiers, connaissances théoriques et pratiques au travers des missions et tâches effectuées

Repérage des compétences transversales et/ou transférables à de nouvelles expériences

Réflexion et analyse des pistes professionnelles envisagées : recherche documentaire, enquête métiers, immersion

Evaluation et validation de la faisabilité du projet professionnel ou le cas échéant d'une ou plusieurs alternatives

➤ **Phase 3 : Phase de conclusion**

Formalisation du projet retenu

Construction d'un plan d'actions personnalisé précisant les différentes étapes à la mise en œuvre du projet

Remise d'un document de synthèse reprenant les circonstances du bilan de compétences, les ressources en lien avec le projet retenu (compétences, aptitudes, motivations...) ainsi que les points de vigilance (mesure des écarts, besoins en formation...)

Les résultats du bilan et le document de synthèse sont la seule propriété du bénéficiaire.

Suivi post bilan :

Un rendez-vous de suivi est proposé au bénéficiaire à 6 mois suivant la fin du bilan de compétences afin de faire le point sur l'évolution de la situation et la mise en œuvre du projet professionnel.

Les moyens pédagogiques et techniques

Pratique d'entretiens individualisés et personnalisés en face à face et/ou en visioconférence en alternance avec des temps de travail personnels en autonomie

Méthodes pédagogiques déployées : approche centrée sur la personne, ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)

Outils créatifs permettant une meilleure connaissance de soi et une prise de conscience des difficultés et blocages, des représentations et attitudes profondes quant à l'orientation (Photolangage, Arbre de vie, Roue de l'équilibre, ennéagramme...)

Mise à disposition d'une plateforme d'orientation « l'Explorama » conçue dans le cadre d'une démarche éducative expérientielle

Elaboration d'un portefeuille de compétences

Tests : questionnaire de personnalité, inventaire des intérêts professionnels, motivation et valeurs professionnelles et/ou tests spécifiques (raisonnement, gestion des émotions, potentiel managérial...). Les tests sont choisis en fonction du profil du bénéficiaire et de l'objectif visé

Apports méthodologiques : recherche d'information, enquêtes métiers

Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse du bilan

Les moyens d'évaluation mis en œuvre

Remise de synthèse co-construite personnelle et confidentielle
Questionnaire de satisfaction à compléter par le bénéficiaire à l'issue de la prestation.

Intervenant

Le consultant en bilan de compétences est un professionnel expérimenté ayant une longue pratique du terrain. Bénéficiant d'une solide formation en gestion des Ressources Humaines et en psychologie du travail, il est habilité à la passation de tests